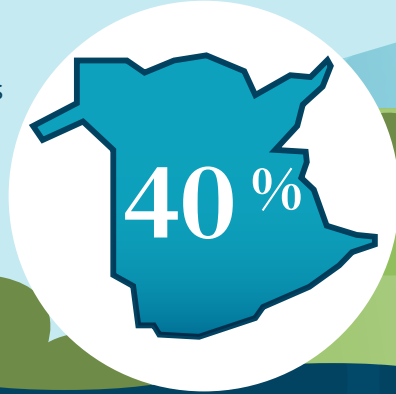


Propriétaires de puits privé

PROTÉGEZ VOTRE EAU POTABLE

PUITS PRIVÉS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Environ 40 % des Néo-Brunswickois (plus de 300 000 personnes) dépendent de puits privés pour leur eau potable.



Pourquoi est-il important de faire analyser l'eau de mon puits?

L'analyse régulière de l'eau de votre puits vous permet de savoir si votre eau potable est propre, salubre et fiable pour vous et votre famille.

L'eau de votre puits devrait être exempte de microorganismes, comme des bactéries, qui peuvent avoir des effets néfastes sur la santé.

Les eaux de surface ou les contaminants provenant de fosses septiques défectueuses, de pesticides et d'engrais

domestiques et d'excréments d'animaux, entre autres, peuvent pénétrer dans votre eau si votre puits et la zone entourant votre tête de puits n'est pas entretenue.

Les sols et les substrats rocheux contenant des composés inorganiques présents à l'état naturel comme l'arsenic, le fer et le manganèse peuvent nuire à la qualité de votre eau. L'eau potable dont la teneur en certains composés inorganiques est élevée peut nuire à votre santé.

CONTAMINANTS POTENTIELS



BACTÉRIES



PESTICIDES DOMESTIQUES



FOSSES SEPTIQUES DÉFECTUEUSES



ENGRAIS DOMESTIQUES



DÉCHETS D'ANIMAUX

QUAND DEVRAIS-JE FAIRE ANALYSER L'EAU DE MON PUIT?



au printemps et à l'automne lorsque le risque est plus élevé, pour détecter la présence de bactéries.



pour détecter la présence de composés inorganiques.



En cas d'incident récent, comme un déversement de produit pétrolier près du puits, ou si la source d'eau a été exposée à des produits chimiques, pour détecter la présence de composés organiques.



En cas de doute, faites-la analyser!

- L'eau d'un puits doit être analysée après tout incident qui pourrait avoir perturbé la sécurité microbienne (comme la défaillance d'une fosse septique ou une inondation).
- Si l'apparence, le goût ou l'odeur de l'eau change.
- Si vous avez des préoccupations quant à la qualité de votre eau ou des questions au sujet des résultats de votre analyse, communiquez avec votre bureau régional de la protection de la santé.